

Stoppons la casse !

21 mai 2017

Le résultat des élections présidentielles n'a pas donné lieu à des « surprises ». Le scrutin marque la défiance profonde d'une large partie de la population envers les partis politiques. Et rien n'indique à ce stade sur quelle majorité pourra s'appuyer le nouveau président pour dérouler son programme. Autre fait important et significatif de cette crise profonde, le second tour aura vu, malgré la présence du FN, une abstention importante et en hausse, couplée à un nombre très important de votes blancs ou nuls.

Deux autres points sont à souligner : le score très important de l'extrême droite, derrière Le Pen, avec le mouvement Debout la France que, pour notre part, nous avons déjà classé de ce côté de l'échiquier politique. Ce score est important tant en pourcentage qu'en nombre de voix. L'ancrage géographique de ce vote suit en partie les zones d'industrialisation pour la plupart en grande difficultés et souligne, si c'était nécessaire, l'importance d'une réponse syndicale. Le second est que, contrairement au précédent scrutin, les forces politiques portant des idées de progrès social, écologiques et anti-austéritaires ont pris l'ascendant à gauche, prenant appui, notamment, sur les aspirations et la dynamique des mobilisations contre la loi travail. À la stricte condition que le mouvement social conserve son autonomie cela pourrait modifier le contexte des mobilisations à venir.

Ce morcellement du paysage politique, on le retrouve aussi dans le paysage syndical et dans le mouvement social en général et il a eu des conséquences dans la séquence pour construire un appel unitaire le plus large possible autour du premier mai. Il est pourtant indispensable de préparer dès aujourd'hui la riposte sociale, quelle que soit la situation politique car le programme du nouveau président est déjà connu et s'inscrit dans l'accélération des politiques de dérégulation des protections des travailleuses et travailleurs. Le programme des premiers mois est limpide sur ces objectifs : Nouvelles attaques contre le code du travail avec la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes, avec des accords d'entreprise possible sur les salaires, les conditions de travail... et la possibilité pour l'employeur d'organiser un référendum auprès des salarié-es... Le plafonnement des indemnités prud'homales aux salarié-es en cas de licenciement abusif ! La généralisation de la Délégation Unique du Personnel avec la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). La mise en coupe réglée de l'assurance chômage et un contrôle accru des privé-es d'emploi avec suppression des indemnités à la clé.

Les projets de détricotage du code de travail ne datent pas d'hier et étaient prévus même avant l'adoption de la loi travail. Macron l'a répété à l'envie, il veut aller vite et plus loin que la loi travail !

Au-delà de ces projets, Macron annonce clairement sa volonté de remise en cause du système des retraites, ce qui viendrait après l'assurance chômage, remettre en cause la protection sociale telle qu'elle est issue du pacte social de l'après-guerre. Il souhaite aussi à cette occasion remettre en cause fondamentalement la place des syndicats.

En 2016, des millions de personnes étaient dans la rue pendant 6 mois pour lutter contre le projet de loi travail. Ce projet était la suite des lois Macron et Rebsamen, le nouveau président s'inscrit dans la suite des mesures régressives et de l'attaque aux protections des travailleuses et travailleurs. Pire, après les 49-3, il fait le choix de passer par la procédure des ordonnances en allant encore plus loin dans l'absence de réel dialogue social.

Le mouvement social a une responsabilité majeure, face à cette marche forcée qui n'a aucune légitimité, construire une riposte importante et imposer un projet de transformation sociale et de progrès !

- Emplacement : Edito >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Stoppons-la-casse>